

Au mois de mai de la même année, c'est Ponce de La Chanal ou Chana, de Chazay, moine et vestiaire d'Ainay, qui ayant acheté précédemment pour vingt-six sols viennois les revenus du mas de la Fayette, à Villefranche, pour deux sols viennois, des revenus à Jargnioux et pour vingt sols, des revenus à Anse, dont la nomenclature suit, donne au couvent d'Ainay tous ces revenus et droits susnommés pour le repos de son âme, de celle de sa mère et de celle de dom Girin de Clermont, abbé défunt d'Ainay. A condition que chaque année, il sera célébré un anniversaire mortuaire dans l'église du couvent pour lui, pour sa mère et l'abbé défunt Girin (20).

A la place du château actuel se trouvait, en 1272, la maison de Guichard de Lissieu, qui, comme nous l'avons dit, avait manoir au castrum. Mais Guy de Chamarcin, prieur, voulant agrandir son prieuré, achète au prix de *sept fois vingt* livres viennois cette maison, ses droits et dépendances, le tout situé au-dessous du château de Chazay, près du fossé et de la clôture du prieuré d'un côté, et de l'autre, près de la maison de Pierre de La Tour, damoiseau. Donnent leur approbation à cette vente : Angelise, son épouse ; Béatrix, sa fille, le seigneur Étienne de Lissieu, chevalier, son frère, et Bernard de Charruy, damoiseaux. Tous s'engagent sur les saints Évangiles à respecter cette vente et à la faire respecter par tout venant, juin 1272 (21). Nous ne pouvons au juste déterminer la place de cette maison, les lieux et les constructions n'étant plus les mêmes qu'à cette époque.

---

(21) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II. Appendice, chart. 20. L'original est au fonds d'Ainay, n° 269. Arch. Rhône.

(20) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. xv.